Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600859-20260323-20267_DELIB-DE

DELIBERATION
ELECTION DES ADJOINTS

COMMUNE HOEDIC

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Date de convocation
17 mars 2026

Date d'affichage

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11

- présents : 11
- votants : 11

L'an deux mil VINGT SIX le 20 mars

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. CHIFOLEAU Jean-Luc Maire.

Etaient présents:

MM. CHIFFOLEAU Jean-Luc .ALLANIC Christian. BLANCHET Julien. DESTREHEM Hadrien. LEMOINE Michel. LE SCOARNEC Goustan
MMES. BLANCHET Veronique. CHERON Béatrice. LE PALMEC Valérie. MALAMITSAS Véronique. MOISDON Emilie

Absents :

Formant la majorité des membres en exercice

A été élue secrétaire : Mme MOISDON Emilie

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600859-20260323-20267_DELIB-DE

Ont obtenu :

– Liste Moisdon / Le Scoarnec, 7 voix (sept)

– Liste Moisdon / Lemoine , 4 voix (quatre)

– Liste Moisdon / Destrehem , 0 voix (zéro)

Choisir suivant le cas :

- La liste Moisdon Emilie ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Mme Moisdon Emilie, M. Le Scoarnec Goustan

Le Maire,



Fait et délibéré à Hoëdic le 20 mars 2026
Pour copie conforme à Hoëdic le 23 mars 2026